

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2022-311

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2022

# Sommaire

## Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret / SGCD

45-2022-11-18-00003 - Arrêté du n° 2022-045-03 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT REGION CENTRE-VAL DE LOIRE (2 pages)	Page 3
45-2022-11-18-00001 - Arrêté n° 2022-045-001 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDPP45 (2 pages)	Page 6
45-2022-11-18-00002 - Arrêté n° 2022-045-002 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION DE PROXIMITE DE PREFECTURE ET SGCD LOIRET (45) (2 pages)	Page 9
45-2022-11-18-00004 - Arrêté n° 2022-045-04 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE SECRETAIRE ADMINISTRATIF INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE -VAL DE LOIRE (2 pages)	Page 12
45-2022-11-18-00005 - Arrêté n° 2022-045-05 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE ADJOINT ADMINISTRATIF INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE (2 pages)	Page 15
45-2022-11-18-00006 - Arrêté n° 2022-045-06 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDT 45 (2 pages)	Page 18
45-2022-11-18-00008 - Arrêté n° 2022-045-07 du 18/11/2022 portant composition du bureau de vote concernant l'élection de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDETS 45 (2 pages)	Page 21

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00003

Arrêté du n° 2022-045-03 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMMISSION ADMINISTRATIVE  
PARITAIRE LOCALE ATTACHE  
D'ADMINISTRATION DE L'ETAT REGION  
CENTRE-VAL DE LOIRE

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté du n°2022-045-03 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE ATTACHE  
D'ADMINISTRATION DE L'ETAT REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

## La Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT REGION CENTRE-VAL DE LOIRE se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Présidente	Fanny	PENVERNE-RENAUDIN
Vice-Présidente	Isabelle	COUBAT
Secrétaire	Francis	RICHER
Secrétaire adjointe	Sarah	LEPETIT

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
CFDT	Christelle	HAMON

FSMI-FO	Philippe	BELAMY
CFDT	Esther	DAVID
FSMI-FO	Joel	TERRASSON

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00001

Arrêté n° 2022-045-001 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMITE SOCIAL D  
ADMINISTRATION PROXIMITE DDPP45

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n°2022-045-001 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDPP 45

## La Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDPP 45 se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Thierry	Place
Vice-Présidente	Anaïs	BORDAIS
Secrétaire	Elisabeth	ZANELLI
Secrétaire adjointe	Karine	MANDON

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
UFSE-CGT	Brigitte	BIDAULT
CFTC	Johann	PASCOT
CFDT	Eric	TAVERNIER

FSU	Philippe	BERANGER
UNSA FONCTION PUBLIQUE [Union Nationale des Syndicats Autonomes]	Steve	MAZENS
Alliance du Trèfle	Annick	PINARD
FO	Stéphane	TOUZET
SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE	Cathy	CORMANN
FSU	Fabienne	DUPAS
UNSA FONCTION PUBLIQUE [Union Nationale des Syndicats Autonomes]	Romain	GUILLONET
FO	Nadia	THIBAULT

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE



Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00002

Arrêté n° 2022-045-002 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMITE SOCIAL D  
ADMINISTRATION DE PROXIMITE DE  
PREFECTURE ET SGCD LOIRET (45)

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n°2022-045-002 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION DE PROXIMITE DE PREFECTURE ET SGCD  
LOIRET (45)

## La Préfète de la Région Centre-Val-de -Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION DE PROXIMITE DE PREFECTURE ET SGCD LOIRET (45) se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Stéphane	BLANCHET
Vice-Présidente	Claire	MORET
Secrétaire	Stéphanie	MESTRONI
Secrétaire adjointe	Sandrine	BOUCHETTE

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
CFDT	Corinne	GATE
SAPACMI / UATS-UNSA	Carine	TOURNEUR

CFDT	Emilie	CHANDEBOIS
------	--------	------------

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00004

Arrêté n° 2022-045-04 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMMISSION ADMINISTRATIVE  
PARITAIRE LOCALE SECRETAIRE ADMINISTRATIF  
INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE -VAL  
DE LOIRE

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n°2022-045-04 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE SECRETAIRE  
ADMINISTRATIF INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

## La Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE SECRETAIRE ADMINISTRATIF INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Présidente	Muriel	CHAUVINEAU
Vice-Présidente	Andréa	BROCHU-TEXEIRA
Secrétaire	Nathalie	ALARCON
Secrétaire adjointe	Aurélie	SEGOUIN

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
CFDT	Corinne	GATE

FSMI-FO	Philippe	BELAMY
ALLIANCE POLICE NATIONALE / SAPACMI / SNIPAT / UATS-UNSA	Marie-Christine	LECLERC-TOURRET
CFDT	Emilie	CHANDEBOIS
FSMI-FO	Joel	TERRASSON
ALLIANCE POLICE NATIONALE / SAPACMI / SNIPAT / UATS-UNSA	Carine	TOURNEUR

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00005

Arrêté n° 2022-045-05 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMMISSION ADMINISTRATIVE  
PARITAIRE LOCALE ADJOINT ADMINISTRATIF  
INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE-VAL  
DE LOIRE

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n°2022-045-05 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE ADJOINT ADMINISTRATIF  
INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

## La Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE ADJOINT ADMINISTRATIF INTERIEUR ET OUTRE MER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Présidente	Claire	MORET
Vice-Présidente	Maryna	BRUNEAUX
Secrétaire	Laurent	SKVARIL
Secrétaire adjointe	Adeline	MICHAUD

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
FSMI-FO	Philippe	BELAMY



ALLIANCE POLICE NATIONALE / SAPACMI / SNIPAT/ UATS-UNSA	Lydie	MATIGNON
FSMI-FO	Joel	TERRASSON
ALLIANCE POLICE NATIONALE / SAPACMI / SNIPAT/ UATS-UNSA	Carine	TOURNEUR

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00006

Arrêté n° 2022-045-06 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMITE SOCIAL D  
ADMINISTRATION PROXIMITE DDT 45

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n°2022-045-06 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDT 45

## La Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDT 45 se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Christophe	HUSS
Vice-Présidente	Aurore	BLIGNY
Secrétaire	Sandrine	REVERCHON-SALLE
Secrétaire adjointe	Céline	SARAZIN

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
UNSA FONCTION PUBLIQUE [Union Nationale des Syndicats Autonomes]	Cyrille	DUPIN
FO	Céline	RASPAUT

UNSA FONCTION PUBLIQUE [Union Nationale des Syndicats Autonomes]	Sylvie	VIOLETTE
FO	Céline	BOISGARD

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du  
Loiret

45-2022-11-18-00008

Arrêté n° 2022-045-07 du 18/11/2022 portant  
composition du bureau de vote concernant  
l'élection de COMITE SOCIAL D  
ADMINISTRATION PROXIMITE DDETS 45

# Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n°2022-045-07 du 18/11/2022

Portant composition du bureau de vote concernant l'élection de  
COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDETS 45

## La Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète du Loiret,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de COMITE SOCIAL D ADMINISTRATION PROXIMITE DDETS 45 se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Géraud	TARDIF
Vice-Présidente	Marylise	BACHOU
Secrétaire	Isabelle	ROBINET
Secrétaire adjointe	Isabelle	BEIA

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence ainsi qu'un délégué de liste suppléant le cas échéant :

Organisation	Prénom	Nom
CFTC	Bruno	LABATUT-COUAIRON
UFSE-CGT	Bérangère	WRZESINSKI
CFDT	Eric	TAVERNIER

UNSA Fonction publique	Serge	PARRA
FO	Lionel	MARTINON
SOLIDAIRES Fonction publique	Warda	BALAH-CHIKHA
UFSE-CGT	Luc	INGRAND
FSU	Jean-Marie	SCHEER
UNSA Fonction publique	Alain	OLMOS

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général,  
Signé : Benoît LEMAIRE